

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois et le treize mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de CUREL régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BELLEMAIN, Maire.

Présents : Mesdames Isabelle BARTHELEMY, Emilie DE BOUVER, Sophie DUCCA et Messieurs Thierry BELLEMAIN, Antoine POLATOUCHE et Gérard HAKKENBERG

Absent excusé : Monsieur Bernard NICOLAS

Convocation et affichage : 06/03/2023

Secrétaire de séance : Madame Sophie DUCCA

Nombre de membres en exercice : 7

Nombre de membres présents : 6

OBJET : PROPOSITION ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE IT 04 – TRAVAUX DE SAUVEGARDE DU PONT DU CLOS NOUVEAU (VC N°9)

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la dégradation du Pont du Clos nouveau qui permet à la voie communale n°9 de franchir la rivière du Jabron et qu'il est nécessaire de faire une étude préparatoire afin de faire des travaux de sauvegarde de ce pont.

Monsieur le Maire informe que suite à l'adhésion à l'association IT 04, association mixte comprenant le département et les communes adhérentes et qui apporte à ses adhérents un appui technique et administratif sous la forme de conseils ou d'assistance aux maîtres d'ouvrage dans le domaine de la voirie et des réseaux, il a demandé un devis d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans ce dossier.

Le montant du devis s'élève à 6 107.50 €HT.

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à délibérer sur ce point.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **accepte le devis d'assistance à maîtrise d'ouvrage d'IT04 pour le dossier de travaux de sauvegarde du Pont du Clos nouveau (VC N°9) pour un montant de 6 107.50 €HT.**
- **Autorise le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette décision.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CUREL le 20 mars 2023,

Le Maire,

Thierry BELLEMAIN

